

FOX POINT SERVICE  
CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR, ROUTE DE  
FOURCHAMBAULT 58180  
MARZY FRANCE  
TEL :0386570086

nevers@foxpointservice.fr

DATE	NUMERO
10/02/2024	200021980

FACTURE	1/1
---------	-----

SARL SARL DES SOURCES EDWIGE  
173 IMPASSE DU MAGNY  
58110 AUNAY EN BAZOIS

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

MEHDI HAR / SARLDESSE / FPS\_NEVERS /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	APPLE IPHONE 13 128GO MINUIT SKP SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** ( ) RENOUVELLEMENT CARRE 4G RM FACILITE 5GO 4G+ 24M  IMEI : 356052830698602 REF COMPTE :3UKEIP N° COMMANDE :5282984995 N° APPEL : 06.34.93.50.10	20%	582,50 €	699,00 €		582,50 €	699,00 €
1	Film de protection plug and use MAT ( )	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €
1	COQUE SOUPLE COMPATIBLE APPLE IPHONE 13 - JAYM® ( )	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €

Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur [www.lookase.fr](http://www.lookase.fr) (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 8542

Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur [ODR.SFR.FR](http://ODR.SFR.FR) (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 624,17 € 20 %	624,17 €
CB	749,00 €	10/02/2024		10/02/2024	Total Tva : 124,83 € 20 %	124,83€
					<b>Total TTC</b>	<b>749,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>749,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.lg4w Logiciel 3GWIN B170  
30.0.302.0



10/02/2024 11:09:50

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.05 €

Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement: <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

VOTRE AVIS NOUS INETERESSE. MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)